



A REDONNER A L'ASSOCIATION LORS DE L'INSCRIPTION

Nom de Famille :

INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS
DE MONTREUIL / LANDAVRAN

VACANCES D'ETE 2024
Du 8 juillet au 2 août 2024

Cocher les semaines de présence et Sortie –Entourer la veillée

	1 ^{er} enfant : Prénom :							2 ^{ème} enfant : Prénom :							3 ^{ème} enfant : Prénom :									
	Age :							Age :							Age :									
	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie
Du 8 au 12/07						11/07								11/07								11/07		
Du 15 au 19/07							18/07								18/07								18/07	
Du 22 au 26/07																								
Du 29/7 au 2/08																								
Prix par enfant																								
TOTAL																								

En cas d'absence pour maladie, l'association s'engage au remboursement sur présentation d'un certificat médical dans les 3 jours.

Signature :

INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS
DE MONTREUIL / LANDAVRAN

A CONSERVER PAR LA FAMILLE

VACANCES D'ETE 2024
Du 8 juillet au 2 août 2024

Cocher les semaines de présence et Sortie –Entourer la veillée

	1 ^{er} enfant : Prénom :							2 ^{ème} enfant : Prénom :							3 ^{ème} enfant : Prénom :									
	Age :							Age :							Age :									
	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie	journée + repas	matin + repas	repas + après-midi	matin	après-midi	Veillée 3/6 ans	Veillée 7/12 ans	Sortie
Du 8 au 12/07						11/07								11/07								11/07		
Du 15 au 19/07							18/07								18/07								18/07	
Du 22 au 26/07																								
Du 29/7 au 2/08																								
Prix par enfant																								
TOTAL																								

En cas d'absence pour maladie, l'association s'engage au remboursement sur présentation d'un certificat médical dans les 3 jours.